



BUDGET PRIMITIF 2017

Rapport de présentation

Introduction

Aux termes de l'article L. 2311-1 du CGCT, le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées par l'assemblée délibérante les recettes et les dépenses d'un exercice. Cela implique que le budget doit être prévu pour la durée d'un exercice, qui commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre, et que l'ensemble des dépenses et des recettes de la commune doit figurer sur un document unique.

Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin d'en saisir les enjeux.

1/ LE BUDGET GENERAL

Le budget primitif pour l'exercice 2017 comprend, outre les propositions nouvelles, les résultats constatés au compte administratif 2016 ainsi que les reports de crédits.

<i>Montants en euros :</i>	DEPENSES	RECETTES
<u>Fonctionnement</u>		
Propositions nouvelles	51 852 978,15	56 325 451,12
Virement à la section d'investissement	9 365 975,43	-
Autres opérations d'ordre	1 691 599,00	1 647 617,00
Résultat reporté	-	4 937 484,46
TOTAL	62 910 552,58	62 910 552,58
<u>Investissement</u>		
Propositions nouvelles	23 088 224,93	20 708 655,77
<i>Dont affectation</i>	-	7 030 388,27
Virement de la section de fonctionnement	-	9 365 975,43
Autres opérations d'ordre	1 647 617,00	1 691 599,00
Reports N-1	6 672 656,61	8 884 758,06
Résultat reporté	9 242 489,72	-
TOTAL	40 650 988,26	40 650 988,26

1) SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Le montant des dépenses et des recettes de fonctionnement, qui s'élève à 62 910 552,58 €, fait apparaître un autofinancement prévisionnel dégagé au profit de la section d'investissement de 9 409 957,43 €.

Nota : Les dépenses (montant des subventions) et les recettes de fonctionnement (attribution de compensation) sont directement impactées par le transfert des compétences Tourisme et gestion des aires d'accueil des gens du voyage à la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet (CACM) depuis le 1^{er} janvier 2017.

a) Les dépenses :

Les dépenses de fonctionnement (hors reprises des résultats 2016) inscrites au budget primitif 2017 se présentent de la façon suivante :

Mouvements réels et ordre En euros	BP 2016	CA 2016	BP 2017 Propositions nouvelles	Evol. BP 2017 /CA 2016	Evol. BP/BP
011 Charges à caractère général	11 394 155,00	9 997 956,48	11 661 476,00	16,64%	2,35%
012 Charges de personnel	29 419 537,00	29 187 790,65	29 764 030,00	1,97%	1,17%
65 Autres charges de gestion courante (subventions...)	7 605 834,00	7 586 860,22	7 403 682,00	-2,41%	-2,66%
66 Charges financières	2 719 870,00	2 707 732,48	2 459 798,00	-9,16%	-9,56%
67 Charges exceptionnelles	762 744,00	720 380,45	412 931,00	-42,68%	-45,86%
022 Dépenses imprévues	100 000,00	0,00	151 061,15	n.s.	51,06%
TOTAL REEL	52 002 140,00	50 200 720,28	51 852 978,15	3,29%	-0,29%
ORDRE	12 422 051,79	2 652 518,59	11 057 574,43	n.s.	-10,98%
<i>Dont virement</i>	<i>10 794 087,79</i>	<i>s.o.</i>	<i>9 365 975,431</i>	<i>s.o.</i>	<i>-13,23%</i>
<i>Autres</i>	<i>1 627 964,00</i>	<i>2 652 518,59</i>	<i>1 691 599,00</i>	<i>-36,23%</i>	<i>3,91%</i>
TOTAL REEL + ORDRE	64 424 191,79	52 853 238,87	62 910 552,58	19,03%	-2,35%

Les dépenses réelles de la section de fonctionnement (51 852 978,15 €) se composent pour l'essentiel des :

- Dépenses de personnel (chap. 012) : ces crédits représentent 57,40 % des dépenses réelles de la section de fonctionnement (29 764 030 €).

L'augmentation de BP à BP s'explique notamment par :

- Le glissement vieillesse technicité (GVT) : + 70 K€.
- La réforme des parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR) : + 150 K€.
- La revalorisation du point d'indice : + 110 K€.
- L'organisation des élections présidentielles et législatives : + 77 K€.

- Dépenses de gestion : 19 065 158,00 € soit 36,77 % des dépenses, se répartissant en :

- 11 661 476,00 € au titre des charges à caractère général (chap. 011) : parmi les charges les plus importantes figurent les fluides pour 2 341 000 €, les fournitures diverses (voirie, administratives, scolaires....) pour 687 580 €, les dépenses d'entretien des locaux et des espaces publics pour 849 011 €, les rémunérations d'intermédiaires pour 1 468 659 €, nettoyage des locaux 855 055 € et la reversement des droits de stationnement à la société Q-Park pour 810 000 €.

- 7 403 682,00 € pour les autres charges de gestion courante (chap. 65) dont 1 173 006 € pour les subventions aux associations, 2 305 856 € pour le CCAS, et 2 021 000 € au titre des déficits des budgets annexes des Musées et de la Poudrerie. Les variations principales sont la conséquence du transfert des compétences Tourisme et gestion des aires d'accueil des gens du voyage à la CACM depuis le 1^{er} janvier 2017.

- Intérêts des emprunts (chap. 66) : 2 459 798,00 € soit 4,74 % des dépenses, en diminution de 260 072,00 € par rapport à 2016 (- 9,56%).

- Dépenses exceptionnelles (chap. 67) : 412 931 € correspondant essentiellement à la subvention d'équilibre au budget annexe de la Cuisine centrale (325 000 €).

Les dépenses d'ordre, d'un montant de 11 057 574,43 € consistent en :

- virement à la section d'investissement (9 365 975,43 €),
- amortissements des immobilisations (1 579 446,00 €).
- étalement des pénalités de renégociation de la dette (112 153,00 €)

b) Les recettes :

Les recettes de fonctionnement (hors reprises des résultats 2016) inscrites au budget primitif 2017 se présentent de la façon suivante :

Mouvements réels et ordre En euros	BP 2016	CA 2016	BP 2017 Propositions nouvelles	Evol. BP 2017 /CA 2016	Evol. BP/BP
013 Atténuations de charges	104 000,00	195 926,87	190 000,00	-3,03%	82,69%
70 Produits des services, du domaine	3 298 793,00	3 537 508,57	3 530 872,00	-0,19%	7,04%
73 Impôts et taxes	40 738 327,00	40 487 981,81	39 681 512,00	-1,99%	-2,59%
74 Dotations et participations	12 159 303,00	11 982 783,20	11 722 792,00	-2,17%	-3,59%
75 Autres produits de gestion courante	1 258 636,76	1 214 282,32	1 137 438,00	-6,33%	-9,63%
76 Produits financiers	42 837,12	42 740,20	42 837,12	0,23%	0,00%
77 Produits exceptionnels	20 000,00	892 467,61	20 000,00	n.s.	0,00%
TOTAL REEL	57 621 896,88	58 353 690,58	56 325 451,12	-3,48%	-2,25%
ORDRE	1 449 364,00	1 114 490,11	1 647 617,00	47,84%	13,68%
TOTAL REEL + ORDRE	59 071 260,88	59 468 180,69	57 973 068,12	-2,51%	-1,86%

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 56 325 451,12 €, dont :

- 39 681 512,00 € au titre des impôts et taxes (chap. 73), soit 70,45% des recettes, dont 9 407 035 € de taxe d'habitation, 16 922 379 € de taxe sur le foncier bâti et 280 755 € de taxe sur le foncier non bâti.

Nota : Compte tenu de la transmission tardive de l'état 1259, portant notification des bases prévisionnelles pour 2017, par les services fiscaux, les recettes figurant au budget primitif 2017 au compte 73111 ont été établies sur des bases estimatives. Il conviendra de les ajuster au cours d'une décision modificative.

Par ailleurs, le montant de l'attribution de compensation 2017 tient compte du transfert des compétences à la CACM depuis le 1^{er} janvier 2017. Son montant définitif sera arrêté par la Commission d'évaluation des transferts de charges.

- 11 722 792,00 € de dotations de l'Etat, subventions et participations (chap. 74) soit 20,81 % des recettes, dont 7 639 884 € au titre de la dotation globale de fonctionnement en baisse de 483 289,00 € par rapport au BP 2016 (soit -5,95 %).

- 3 530 872,00 € de produits du domaine et des services (chap. 70 : recettes des crèches, cantines, centres de loisirs, écoles d'art et des sports...), et 1 137 438,00 € de produits de gestion courante (chap. 75 : loyers et remboursement de charges, contrat-enfance, location des salles...), soit 8,29 % des recettes.

Les recettes d'ordre (1 647 617,00 €) correspondent aux travaux en régie et aux reprises sur subventions d'équipement.

Après la reprise de l'excédent 2016 (4 937 484,46 €), la section de fonctionnement s'équilibre à 62 910 552,58 € en dépenses et en recettes.

2) SECTION D'INVESTISSEMENT :

a) Les dépenses :

Les dépenses d'investissement (hors reprises des résultats 2016) inscrites au budget primitif 2017 se présentent de la façon suivante :

Mouvements réels et ordre en euros	BP 2016	CA 2016	Restes à réaliser 2016	Propositions nouvelles
10 Dotations, fonds divers, réserves (rembours. avance fonds de soutien FCTVA)	0,00	0,00	896 386,00	0,00
16 Emprunts et dettes	7 661 693,00	7 586 914,08	0,00	6 656 975,00
20 Immobilisations incorporelles (études, logiciels...)	652 206,00	278 237,62	432 186,76	508 590,50
204 Subventions d'équipement versées	286 000,00	427 973,67	686 436,16	316 557,00
21 Immobilisations corporelles (acquisitions)	2 023 425,00	1 721 062,30	814 172,23	2 076 795,00
23 Immobilisations en cours (travaux)	10 008 314,79	6 623 712,78	3 697 788,82	12 421 461,50
27 Autres immobilisations financières	216 116,00	216 116,15	0,00	289 000,00
458 Travaux pour compte de tiers	400 000,00	588 043,98	145 686,64	770 000,00
020 Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	48 845,93
TOTAL REEL	21 247 754,79	17 442 060,58	6 672 656,61	23 088 224,93
ORDRE	1 449 364,00	1 114 490,11	0,00	1 647 617,00
TOTAL REEL + ORDRE	22 697 118,79	18 556 550,69	6 672 656,61	24 735 841,93

Les opérations pluri-annuelles font l'objet d'une autorisation de programme pour leur montant global. Pour 2017, le montant des crédits de paiement correspondants s'établit ainsi :

Libellés	Autorisations de programme en cours (en €)	Crédits de paiement (en €)	
		Antérieurs	Crédits 2017 (y.c. reports 2016)
Eglise La Platé	3 204 416,00	1 122 836,27	624 002,71
Aménagement bd Mendès-France	2 850 000,00	1 727 368,78	951 172,80
Participation OPH Lameilhé	1 350 000,00	780 000,00	350 000,00
Réfection rue Sœur Audenet	3 231 000,00	1 858 339,02	641 125,79
Gymnase de la Savonnerie	450 000,00	285 987,27	85 032,78
Aménagement Place Sicard	850 000,00	0,00	765 000,00
Aménagement de la tribune Rui	3 976 800,00	382 787,30	3 150 000,00
Aménagement Place Soult	8 000 000,00	62 027,79	410 217,73
Prolongation rue François Mitterrand	1 530 000,00	0,00	18 000,00
Aménagement place de Lameilhé	1 200 000,00	0,00	46 612,64
Total	26 642 216,00	6 219 346,43	7 041 164,45

Outre le remboursement du capital de la dette (6 656 975,00 €), les principales dépenses d'investissement (hors restes à réaliser 2016) sont les suivantes :

	Montants 2017 (crédits nouveaux)
Sport – Culture	
<i>Aménagement tribune Rui stade Pierre-Antoine (AP CP)</i>	3 150 000,00
Stationnement rugby Borde Basse	198 000,00
Local stade du Travet	144 000,00
Eclairage terrain de foot Lameilhé	90 000,00
<i>Travaux confortement église La Platé (AP CP)</i>	585 000,00
Etudes cathédrale St Benoit	90 000,00
Aménagements urbains et environnement	
<i>Aménagement Place Soult (AP CP)</i>	180 000,00
<i>Aménagement bd Mendès-France (AP CP)</i>	900 000,00
<i>Aménagement Place Sicard (AP CP)</i>	765 000,00
Travaux parking Berthollet	76 500,00
Aménagement accès parking Peraudel	90 000,00
Aménagement rue Fuziès	324 000,00
Aménagement rue de Ligonier	405 000,00
Rue de Metz	337 500,00
Aménagement Jardin du Mail	333 000,00
Passerelle de Gourjade	405 000,00
Aménagement carré la Barque et abri cimetière de la Barque	328 500,00
Pistes cyclables Travet	157 500,00
Aménagement giratoire des abattoirs	63 000,00

	Montants 2017 (crédits nouveaux)
Travaux pour compte de tiers	
Mise en place de containers enterrés – CACM	500 000,00
Extension golf	250 000,00
Travaux chauffage CCAS	20 000,00
Divers	
Aménagement du centre municipal de l'Arsenal	180 000,00
Eclairage plaine de jeux Borde Basse	50 400,00
Travaux groupe scolaire Lambert	63 000,00

En plus des opérations individualisées, des crédits ont été alloués au titre des programmes d'entretien et d'équipement de tous les secteurs du patrimoine communal (voirie, scolaire, culture, sports...) ainsi qu'au renouvellement du matériel et du mobilier.

b) Les recettes :

Les recettes d'investissement (hors reprises des résultats 2016) inscrites au budget primitif 2017 se présentent de la façon suivante :

Mouvements réels et ordre en euros	BP 2016	CA 2016	Restes à réaliser 2016	Propositions nouvelles
10 Dotations, fonds divers, réserves (hors affectation)	1 512 166,00	1 491 674,82	0,00	1 320 922,00
1068 Affectation	5 260 294,17	5 260 294,17	0,00	7 030 388,27
13 Subventions d'investissement	702 727,00	985 033,51	1 230 399,64	3 680 772,50
16 Emprunts et dettes assimilées	7 004 500,00	6 180 016,01	7 351 450,00	7 004 500,00
024 Produits des cessions	655 674,00	s.o.	147 500,00	902 073,00
458 Travaux pour compte de tiers	400 000,00	758 841,18	155 408,42	770 000,00
Autres	0,00	27 645,58	0,00	0,00
TOTAL REEL	15 535 361,17	14 703 505,27	8 884 758,06	20 708 655,77
ORDRE	12 422 051,79	2 652 518,59	0,00	11 057 574,43
<i>Dont virement</i>	<i>10 794 087,79</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>9 365 975,43</i>
<i>Autres</i>	<i>1 627 964,00</i>	<i>2 652 518,59</i>	<i>0,00</i>	<i>1 691 599,00</i>
TOTAL REEL + ORDRE	27 957 412,96	17 356 023,86	8 884 758,06	31 766 230,20

Le montant des propositions nouvelles de recettes réelles d'investissement, d'un montant de 20 708 655,77 €, se décompose de la façon suivante :

- Emprunts : 7 000 000 €,
- Affectation : 7 030 388,27 €,
- FCTVA : 1 083 000,00 €,
- Remboursement des travaux pour compte de tiers : 770 000 €,
- Subventions d'investissement : 3 680 772,50 € dont 268 000 € au titre des amendes de police,
- Taxe d'aménagement : 237 922 €,

- Produit des cessions : 902 073 €.

Les recettes d'ordre d'un montant de 11 057 574,43 € sont les suivantes :

- virement de la section de fonctionnement (9 365 975,43€),
- amortissements des immobilisations (1 579 446,00 €),
- étalement des pénalités de renégociation de la dette (112 153 €)

Après la reprise du déficit de l'exercice 2016 (9 242 489,72 €) et des reports, la section d'investissement s'équilibre à 40 650 988,26 € en dépenses et en recettes.

Les budgets annexes

Parmi les budgets annexes, il convient de distinguer :

1. Les budgets annexes Parking et Camping

Les activités de ces budgets ont fait l'objet d'une délégation de service public :

- Le budget annexe du Camping est maintenu afin de retracer les relations financières avec le fermier comme les travaux d'améliorations des infrastructures à charge de la Ville, mais sans participation du budget principal.

<i>Montants en euros :</i>	DEPENSES	RECETTES
<u>Fonctionnement</u>		
Propositions nouvelles	5 200,00	11 500,00
Virement à la section d'investissement	28 082,66	-
Autres opérations d'ordre	224,00	-
Résultat reporté	-	22 006,66
TOTAL	33 506,66	33 506,66
<u>Investissement</u>		
Propositions nouvelles	28 306,66	33 330,99
<i>Dont affectation</i>	-	33 330,99
Virement de la section de fonctionnement	-	28 082,66
Autres opérations d'ordre	-	224,00
Résultat reporté	6 625,21	-
Reports N-1	26 705,78	-
TOTAL	61 637,65	61 637,65

- Le budget annexe du Parking retrace la charge de la dette antérieure à la délégation de service public, compensée par le budget principal via une subvention d'équilibre.

<i>Montants en euros :</i>	DEPENSES	RECETTES
<u>Fonctionnement</u>		
Propositions nouvelles	4 778,61	51 500,00
Virement à la section d'investissement	46 850,00	-
Résultat reporté	-	128,61
TOTAL	51 628,61	51 628,61
<u>Investissement</u>		
Propositions nouvelles	46 850,00	46 594,69
<i>Dont Affectation</i>	-	46 594,69
Virement de la section de fonctionnement	-	46 850,00
Résultat reporté	46 594,69	0,00
TOTAL	93 444,69	93 444,69

2. Le budget annexe Cuisine centrale

Depuis 2002, ce budget annexe regroupe les dépenses et les recettes liées à la restauration scolaire, au portage de repas et à la restauration du 3^{ème} âge. Le budget primitif 2017 est en baisse par rapport à celui de 2016 notamment en raison de la diminution des frais de personnel. La subvention d'équilibre s'établit donc à 325 000 € au lieu de 493 450 € au BP 2016.

<i>Montants en euros :</i>	DEPENSES	RECETTES
<u>Fonctionnement</u>		
Propositions nouvelles	2 289 958,57	2 348 000,00
Virement à la section d'investissement	121 000,00	-
Autres opérations d'ordre	74 569,00	12 151,00
Résultat reporté	0,00	125 376,57
TOTAL	2 485 527,57	2 485 527,57
<u>Investissement</u>		
Propositions nouvelles	183 418,00	86 248,28
<i>Dont affectation</i>		86 248,28
Virement de la section de fonctionnement	-	121 000,00
Autres opérations d'ordre	12 151,00	74 569,00
Reports N-1	22 900,00	0,00
Résultat reporté	63 348,28	0,00
TOTAL	281 817,28	281 817,28

3. Les budgets annexes des lotissements

Plusieurs budgets sont ouverts pour retracer les différentes opérations d'aménagement des Terrasses du Lézer, d'Hauterive, de Crabié et du chemin de Causse.

- Budget annexe du Lotissement Les Terrasses du Lézer :

Ce budget annexe retrace les opérations d'aménagement du lotissement des Terrasses du Lézer.

<i>Montants en euros :</i>	DEPENSES	RECETTES
<u>Fonctionnement</u>		
Demandes nouvelles	120 100,00	500 000,00
Opérations d'ordre	384 872,65	4 972,65
TOTAL	504 972,65	504 972,65
<u>Investissement</u>		
Demandes nouvelles		-379 900,00
Opérations d'ordre	4 972,65	384 872,65
Reports N-1	-	384 872,65
Résultat reporté	384 872,65	-
TOTAL	389 845,30	389 845,30

- Budget annexe du Lotissement d'Hauterive :

Ce budget annexe retrace les opérations d'aménagement du lotissement d'Hauterive.

<i>Montants en euros :</i>	DEPENSES	RECETTES
<u>Fonctionnement</u>		
Demandes nouvelles	338 100,00	0,00
Opérations d'ordre	13 026,93	351 126,93
TOTAL	351 126,93	351 126,93
<u>Investissement</u>		
Demandes nouvelles	-	338 100,00
Opérations d'ordre	351 126,93	13 026,93
Reports N-1	-	13 026,93
Résultat reporté	13 026,93	-
TOTAL	364 153,86	364 153,86

- Budget annexe du Lotissement du chemin de Causse :

Créé par délibération en date du 17 mars 2015, ce budget annexe retrace les opérations d'aménagement du lotissement du chemin de Causse.

<i>Montants en euros :</i>	DEPENSES	RECETTES
<u>Fonctionnement</u>		
Demandes nouvelles	104 600,00	-
Opérations d'ordre	1 400,00	106 000,00
TOTAL	106 000,00	106 000,00
<u>Investissement</u>		
Demandes nouvelles	106 000,00	104 600,00
Opérations d'ordre	-	1 400,00
Reports N-1	-	1 400,00
Résultat reporté	1 400,00	-
TOTAL	107 400,00	107 400,00

- Budget annexe du Lotissement de Crabié :

Créé par délibération en date du 16 février 2016, ce budget annexe retrace les opérations d'aménagement du lotissement situé rue du Crabié.

<i>Montants en euros :</i>	DEPENSES	RECETTES
<u>Fonctionnement</u>		
Demandes nouvelles	482 100,00	-
Opérations d'ordre	-	482 100,00
TOTAL	482 100,00	482 100,00
<u>Investissement</u>		
Demandes nouvelles	-	482 100,00
Opérations d'ordre	482 100,00	-
TOTAL	482 100,00	482 100,00

4. Le budget annexe Musées

Ce budget a pour objet de regrouper les investissements et le fonctionnement du Musée Goya et du Centre National et Musée Jean Jaurès.

En 2017, une 1^{ère} tranche de travaux en matière d'accessibilité et d'amélioration des performances énergétiques va être réalisée sur le bâtiment du Musée Goya. Un emprunt devrait être souscrit pour permettre le financement de ces aménagements. En ce qui concerne la section de fonctionnement, le budget devrait être stable par rapport à celui de 2016.

<i>Montants en euros :</i>	DEPENSES	RECETTES
<u>Fonctionnement</u>		
Propositions nouvelles	936 023,54	917 600,00
Virement à la section d'investissement	9 979,00	-
Autres opérations d'ordre	11 756,00	-
Résultat reporté	-	40 158,54
TOTAL	957 758,54	957 758,54
<u>Investissement</u>		
Propositions nouvelles	1 425 500,00	1 438 163,76
<i>Dont affectation</i>		34 398,76
Virement de la section de fonctionnement	-	9 979,00
Autres opérations d'ordre	0,00	11 756,00
Reports N-1	162 043,55	134 202,00
Résultat reporté	6 557,21	-
TOTAL	1 594 100,76	1 594 100,76

5. Le budget annexe Centre d'exploitation de la Poudrerie

Ce budget concerne le suivi et l'affectation des différents coûts d'exploitation du Centre technique de la Poudrerie, dont la gestion est mutualisée entre la Ville de Castres, la Castraise de l'Eau et la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet.

<i>Montants en euros :</i>	DEPENSES	RECETTES
<u>Fonctionnement</u>		
Propositions nouvelles	1 231 584,85	1 270 500,00
Virement à la section d'investissement	28 000,00	-
Autres opérations d'ordre	39 810,00	0,00
Résultat reporté	-	28 894,85
TOTAL	1 299 394,85	1 299 394,85
<u>Investissement</u>		
Propositions nouvelles	132 920,00	134 218,23
Virement de la section de fonctionnement	-	28 000,00
Autres opérations d'ordre	0,00	39 810,00
Reports N-1	112 115,42	262 864,41
Résultat reporté	219 857,22	-
TOTAL	464 892,64	464 892,64

6. Le budget annexe de la Production d'énergie

En 2015, une étude a été lancée sur la mise en place de panneaux photovoltaïques sur les toits de certains bâtiments municipaux. L'installation de panneaux sur le manège du centre équestre devrait débuter cette année pour un montant de 10 000 €.

<i>Montants en euros :</i>	DEPENSES	RECETTES
<u>Fonctionnement</u>		
Propositions nouvelles	10 000,00	9 610,00
Résultat reporté	-	390,00
TOTAL	10 000,00	10 000,00

7. Budget annexe des Locations immobilières:

Ce budget annexe, créé par délibération du 13 décembre 2016, doit retracer les opérations liées aux activités de locations immobilières de la Ville. Pour 2017, dans le cadre d'un partenariat avec le Centre hospitalier de Castres-Mazamet, la Ville devrait acquérir deux plateaux d'une surface totale de 1 700 m², dans l'immeuble de la rue Victor Hugo en vue d'aménager un pôle médical en centre-ville.

<i>Montants en euros :</i>	DEPENSES	RECETTES
<u>Investissement</u>		
Propositions nouvelles	3 200 000,00	3 200 000,00
TOTAL	3 200 000,00	3 200 000,00